

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

EXPÉDITION

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE MERCREDI HUIT NOVEMBRE

de 09 heures 50 à 11 heures 35.

A LA REQUETE DE :

La Société Anonyme (SA) **CREDIT LOGEMENT**, dont le siège social est 50, Boulevard de Sébastopol, 75155 PARIS CEDEX 03, FRANCE, immatriculée au RCS de PARIS n°302 493 275, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège, **Monsieur Jean-Marc VILON**, Directeur Général,

Faisant élection de domicile au cabinet de **Maître Stéphane FERRY**, Membre de la **SELARL OPTIMA AVOCATS**, Avocat au Barreau de LA ROCHELLE - ROCHEFORT, demeurant en son établissement secondaire 12, rue Clénot - BP 70195 - 17308 ROCHEFORT, ainsi qu'en l'étude du Commissaire de Justice soussigné,

En vertu de :

Un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de La Rochelle le 2 juin 2020, signifié à partie les 21 septembre 2020 et 5 novembre 2020, et devenu définitif selon certificat de non appel en date du 28 janvier 2021.

Un commandement de payer la somme de 73.015,79 € sauf mémoire (compte arrêté au 2 ai 2023) valant saisie immobilière ayant préalablement été signifié et étant demeuré impayé,

Je, **Jean-Marc GUILLOU**, Commissaire de justice au sein de la **SAS GUILLOU TERRIEN ROUX ANCIAUX à ROCHEFORT (Charente-Maritime)**, y demeurant 23, avenue Marcel Dassault, BP 60307, soussigné,

ME SUIS TRANSPORTÉ CE JOUR :

37 bis, rue Jean de la Pérouse à ROCHEFORT SUR MER (17300)

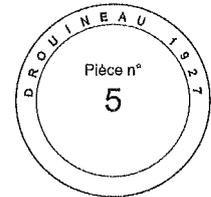
Aux fins de procéder à la description des biens immobiliers , propriété de **Monsieur**
_____, né le _____, et de **Madame**

_____, née _____
savoir :

Commune de ROCHEFORT (17300)
37 B et 39, rue Lapérouse

Des biens bâtis et non bâtis.

Figurant au cadastre de la dite commune sous les références suivantes :



Section AV numéro 807, 39, rue Lapérouse pour une contenance de 00ha 00a 07ca
Section AV numéro 808, 37 B, rue Lapérouse pour une contenance de 00ha 03a 19ca

Acte d'échange et de division reçu par Maître GIBEAU, Notaire à ROCHEFORT SUR MER, en date du 29 mars 2011, publié au service de la publicité foncière de LA ROCHELLE &, le 6 avril 2011, volume 2011P n°1007.

Les biens et droits immobilier présentement saisis appartiennent à Monsieur _____ et
M _____ pour les avoir acquis suivant acte reçu par Maître GIBEAU, Notaire à
ROCHEFORT SUR MER, en date du 30 décembre 2010, publié au service de la publicité foncière de LA
ROCHELLE 1, le 13 janvier 2011, volume 2011P n° 125.

Sur place, j'ai rencontré Monsieur _____, avec lequel j'avais préalablement pris rendez-
vous. Je lui ai décliné mes nom, prénom, profession et exposé le but de ma mission,; sur son invitation,
j'ai pénétré dans les lieux et effectué les constatations suivantes :

Quelques minutes plus tard, sont arrivés sur les lieux, **Monsieur Titouan POUPIN-FRAUDEAU**, de
la société **LABOUREL**, Diagnostiqueur immobilier, et **Monsieur Mikael NAULEAU**, Diagnostiqueur
immobilier, de la même société.

L'immeuble est actuellement inhabité. Il est relié au tout à l'égout.
L'immeuble est assuré par Monsieur _____ auprès de la GMF.

Téléphone

EXTÉRIEUR

Trottoir béton autour de l'immeuble, carrelage sur le devant, sur accès au garage et sous la partie
formant auvent sur le devant.

Jardinnet tout autour de l'immeuble.

Un portail PVC côté rue Lapérouse avec muret surmonté d'une barrière métallique.

Un portillon PVC côté rue Jacob et une ouverture pour des véhicules rue Jacob, clôturée par un grillage.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.



10.



11.



12.



13.



14.



15.



16.



17.



18.



19.



20.

ENTRÉE

Il s'agit d'un rez-de-chaussée surélevé.

Une porte bois avec vitrage central opaque,

Sol : carrelage,

Murs : base plinthe carrelage puis tapisserie sur brique,

Plafond : plâtre,

Un escalier marches carrelées.

Une porte sur la droite conduit à la lingerie,

Une porte sur la gauche conduit à plusieurs pièces en rez-de-jardin et un garage



1.



2.



3.



4.

LINGERIE ET PIÈCE À SUIVRE

Une porte isoplane.

Sol : béton brut,

Murs : parpaings,

Plafond : plancher ourdis,

ÉQUIPEMENT :

- chaudière de marque DE DIETRICH - au gaz de ville - chauffage et production d'eau chaude.
- une arrivée d'eau et évacuation pour machine à laver,
- un compteur gaz,
- un compteur électrique,
- une boîte à fusibles

Un vasistas verre cathédrale.

Cette pièce rejoint celle à laquelle on accède par la porte de gauche de l'entrée. Son sol est en béton, sur partie et à l'état brut sur autre partie, plafond plancher ourdis. Cette pièce forme un U derrière l'entrée et communique avec le garage.

Une porte bois ouvre sur le garage,

Une fenêtre en PVC ouvre sur l'arrière.



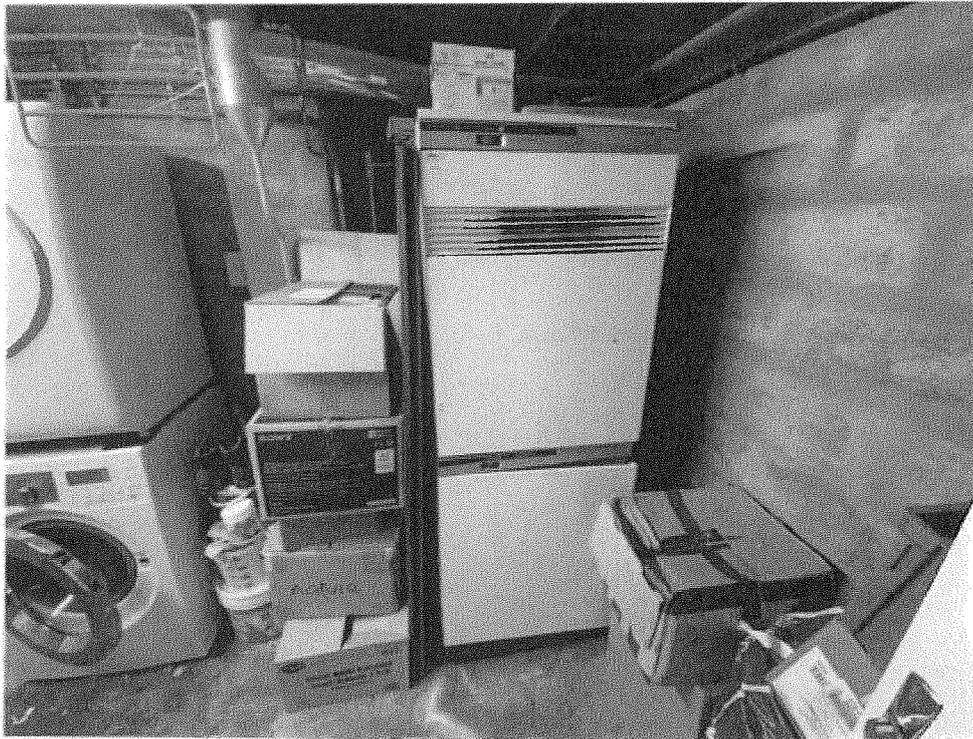
1.



2.



3.



4.



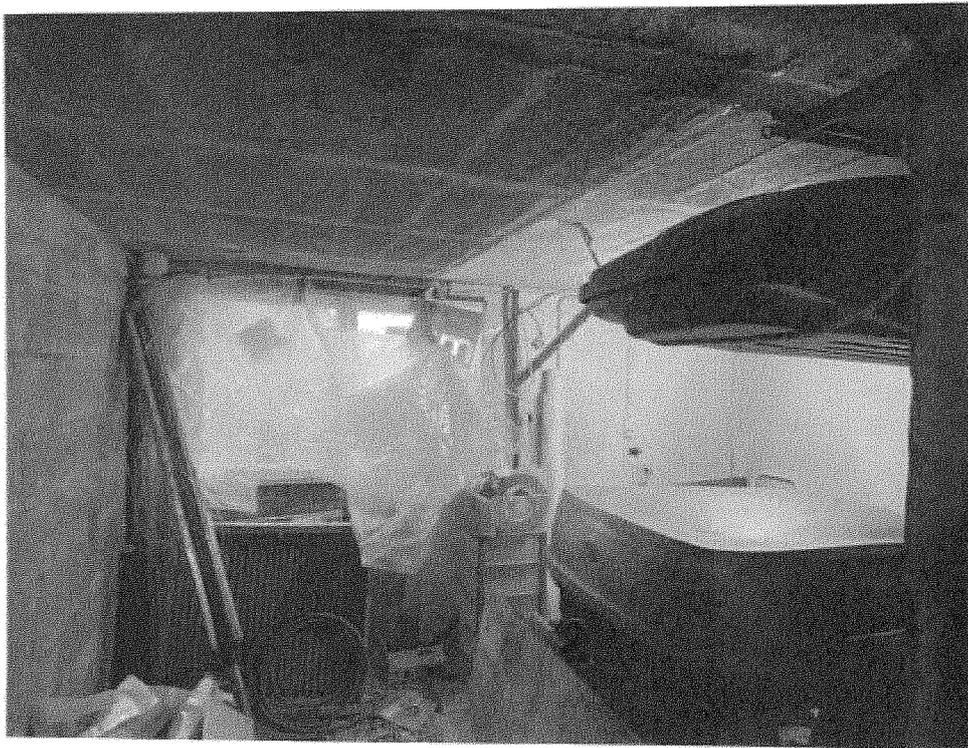
5.



6.



7.



8.

GARAGE

Une porte bois à trois vantaux avec imposte en partie haute.

Sol : béton,

Murs : parpaings,

Plafond : plancher ourdis,

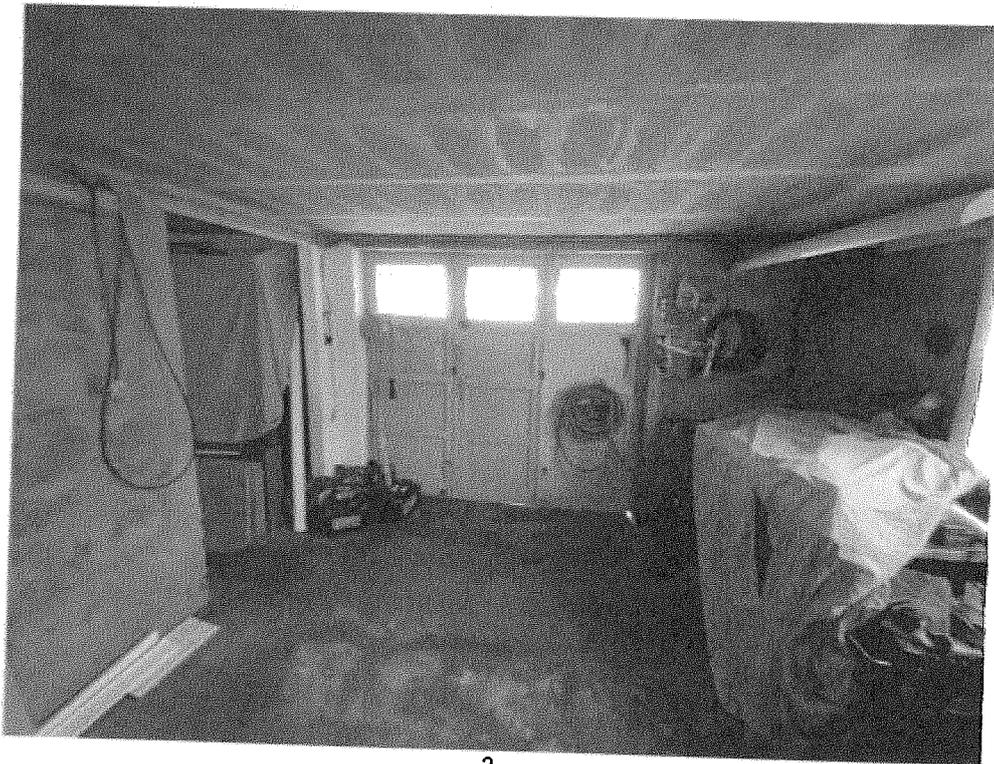
Deux fenêtres PVC ouvrant sur le côté de l'immeuble à l'ouest



1.



2.



3.

ETAGE

Escalier en travertin avec rambarde fer forgé.

Arrivée à l'étage sur une grande pièce, les cloisons ayant été abattues sans que les travaux ne soient finalisés.

Sol : béton brut,

Murs : brique plâtrée recouverte de tapisserie,

Plafond : plâtre,

Une fenêtre à trois vantaux, en PVC, double vitrage, ouvrant côté rue Lapérouse,

Une porte vitrée à trois vantaux, en PVC, double vitrage ouvrant côté rue Lapérouse, ouvrant sur un balcon béton avec rambarde métallique,

Partie cuisine :

Sol : carrelage,

Murs : base plinthe carrelage, puis plâtre brut,

Plafond : plâtre,

Une fenêtre PVC avec double vitrage ouvrant sur la rue Jacob,

Une baie vitrée à deux panneaux coulissants, avec double vitrage et rideau coulissant extérieur et rambarde métallique,

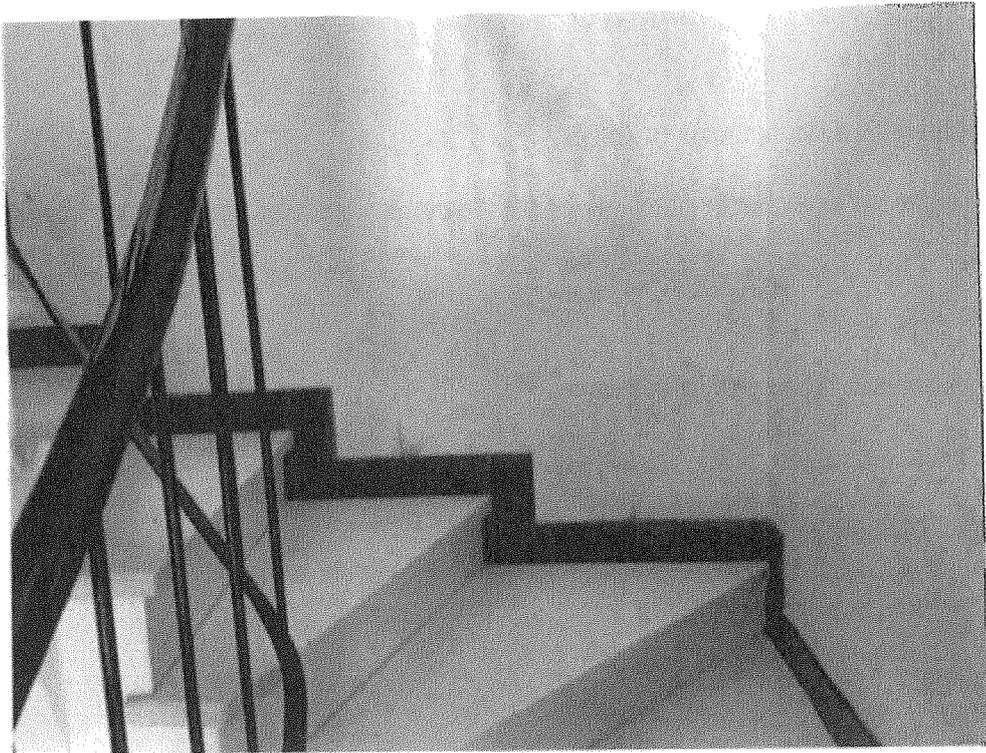
Une fenêtre bois simple vitrage ouvrant sur la rue Jacob, avec volet roulant.

ÉQUIPEMENT

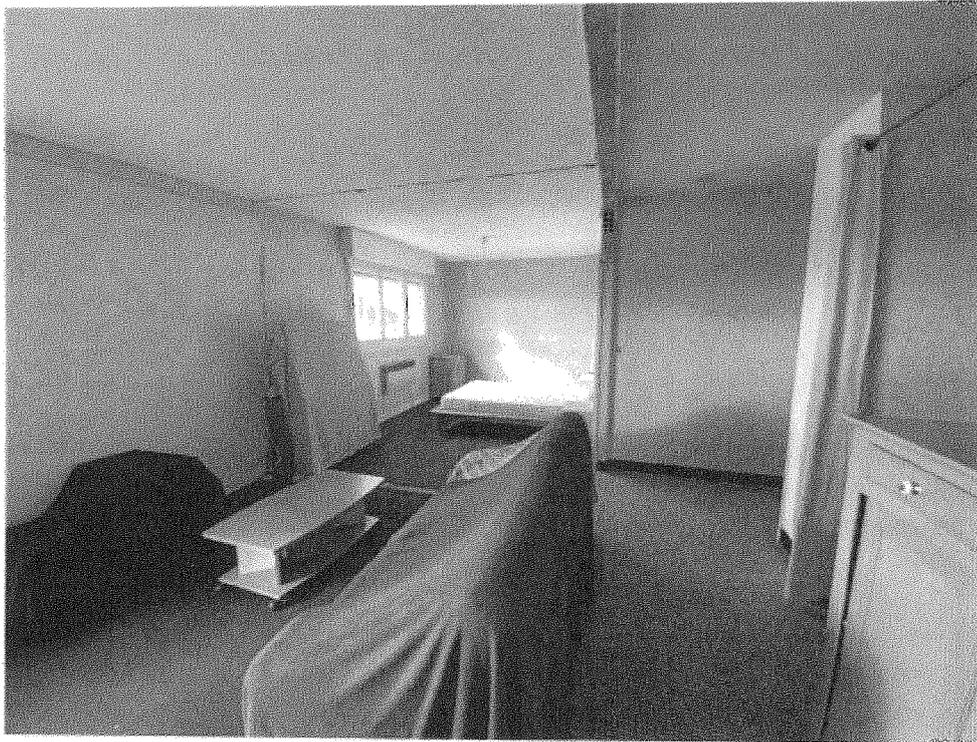
Un évier avec deux bacs et deux égouttoirs en faïence, robinet col de cygne, sur placard trois portes,

Cinq placards en une,

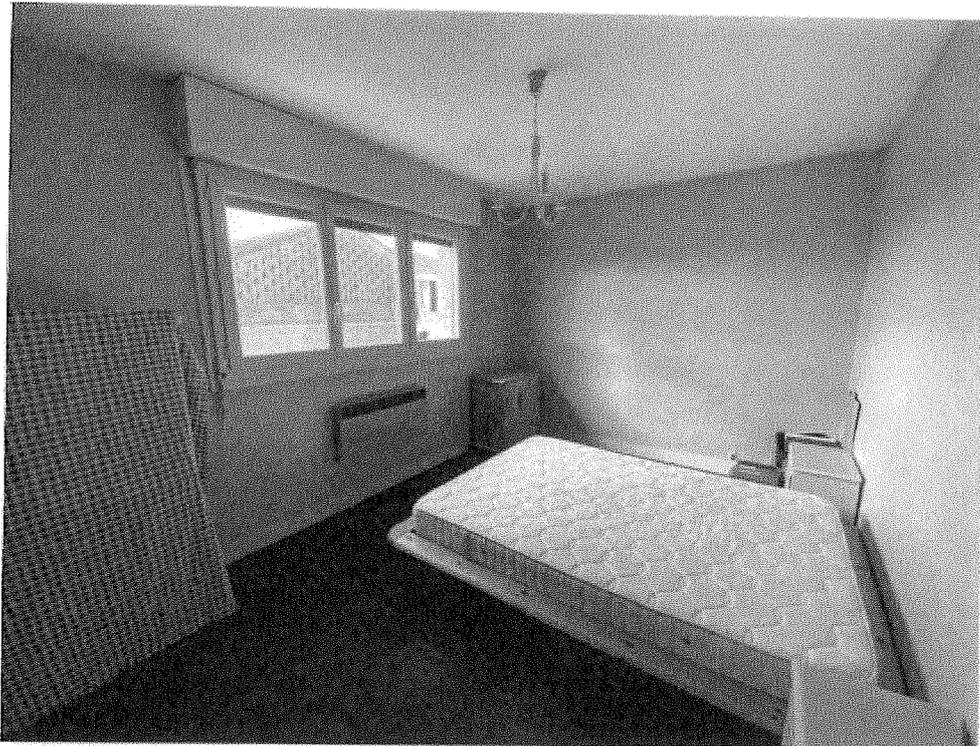
Crédence carrelée autour et derrière l'évier,



1.



2.



3.



4.



5.



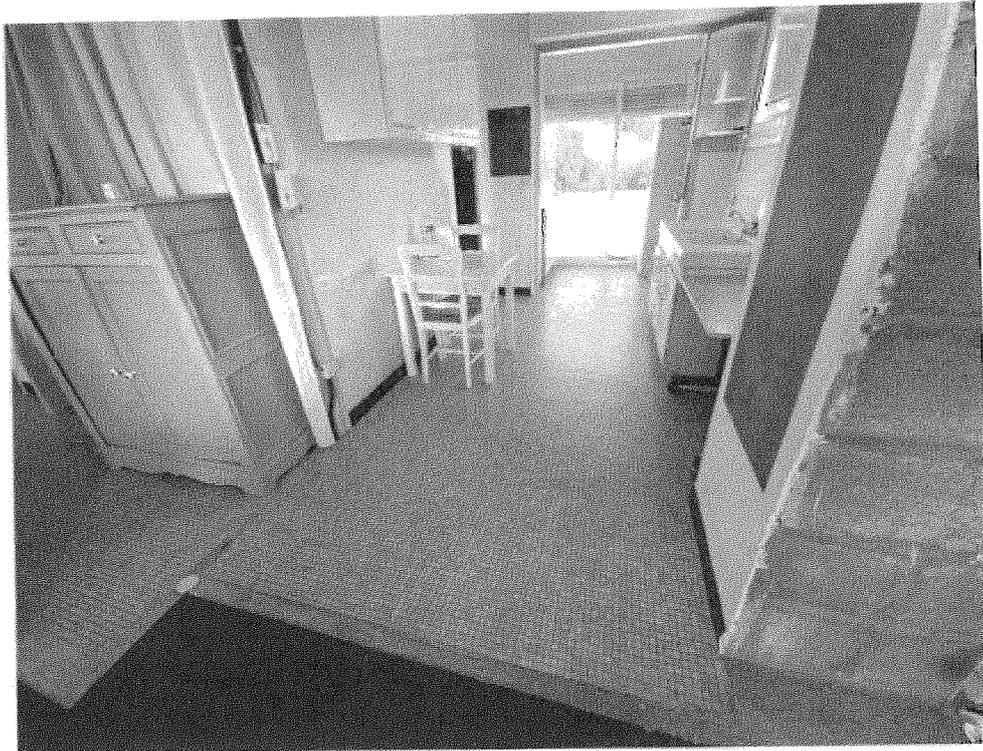
6.



7.



8.



9.



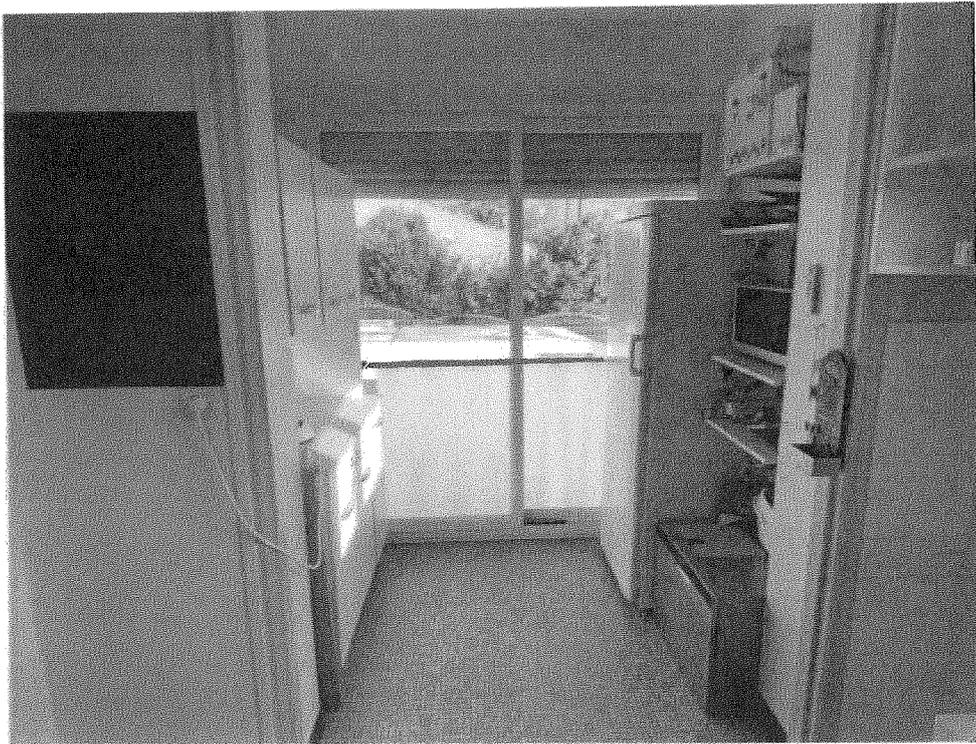
10.



11.



12.



13.



14.



15.



16.



17.



18.

CELLIER

Porte isoplane,

Sol : carrelage,

Murs : brique plâtrée,

Plafond : plâtre,

Fenêtre sur l'arrière.

Une porte condamnée communiquant avec la salle de bains.



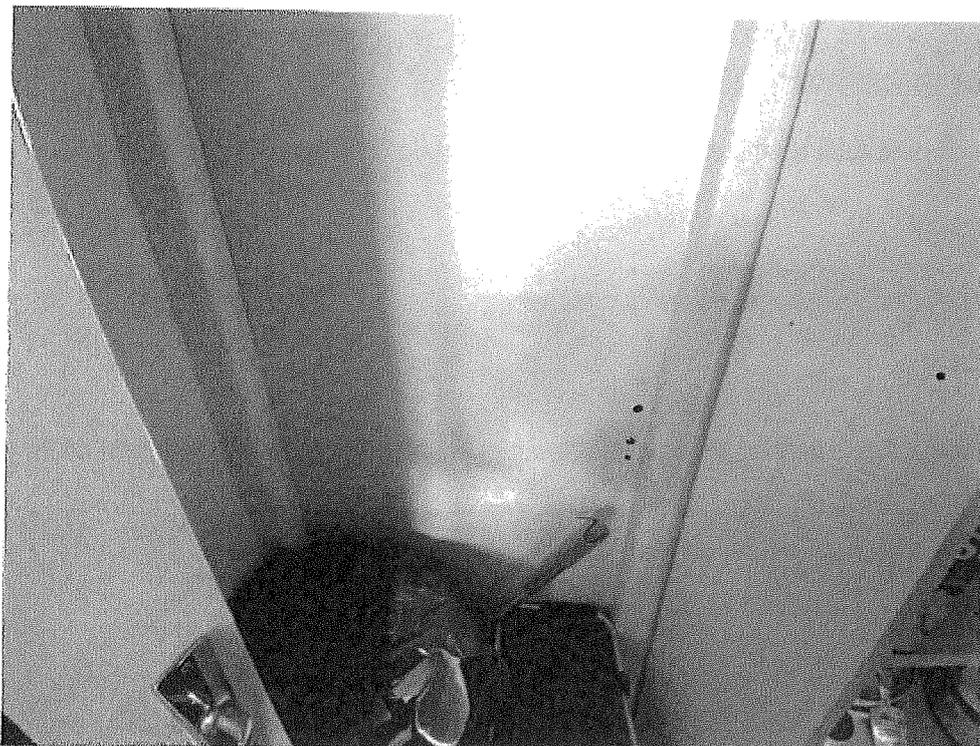
1.



2.



3.



4.

COULOIR DESSERVANT LA PARTIE NUIT

Le couloir dessert deux chambres, une salle de bains, et des toilettes.

Sol : carrelage,

Murs : base plinthe carrelage, puis brique plâtrée,

Plafond : plâtre,

Un grand placard trois portes bois en partie basse et trois petites portes bois en partie haute.



1.



2.

CHAMBRE N°1

Une porte isoplane,

Sol : revêtement plastique,

Murs : plâtre brut,

Plafond : plâtre,

Une fenêtre en PVC avec double vitrage ouvrant à l'Ouest.



1.



2.



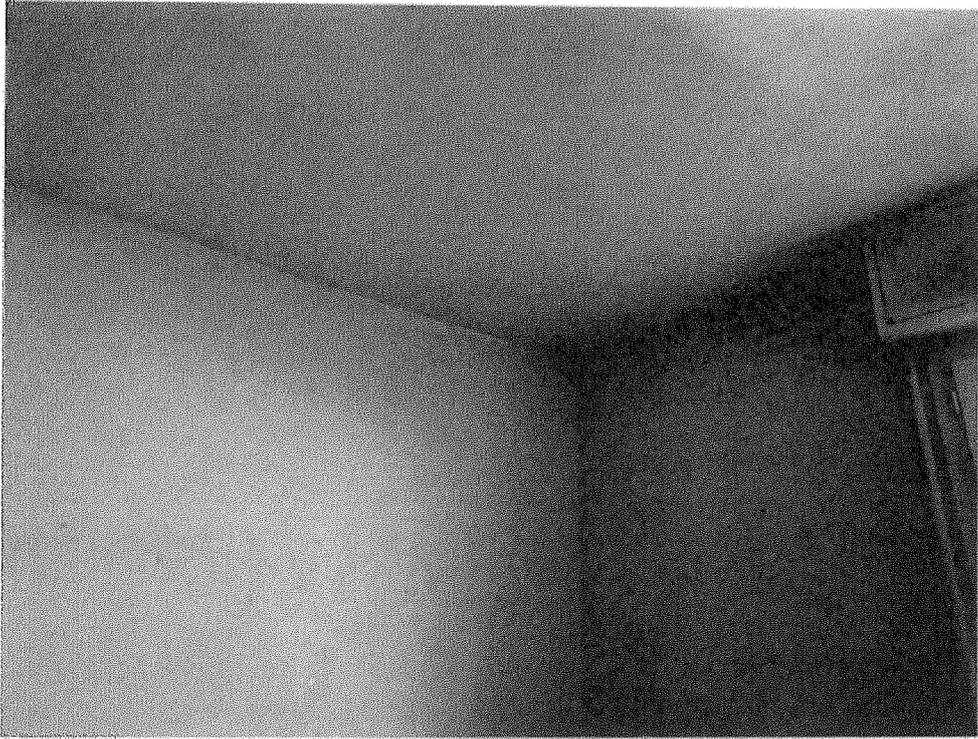
3.



4.



5.



6.

CHAMBRE N°2

Porte isoplane,

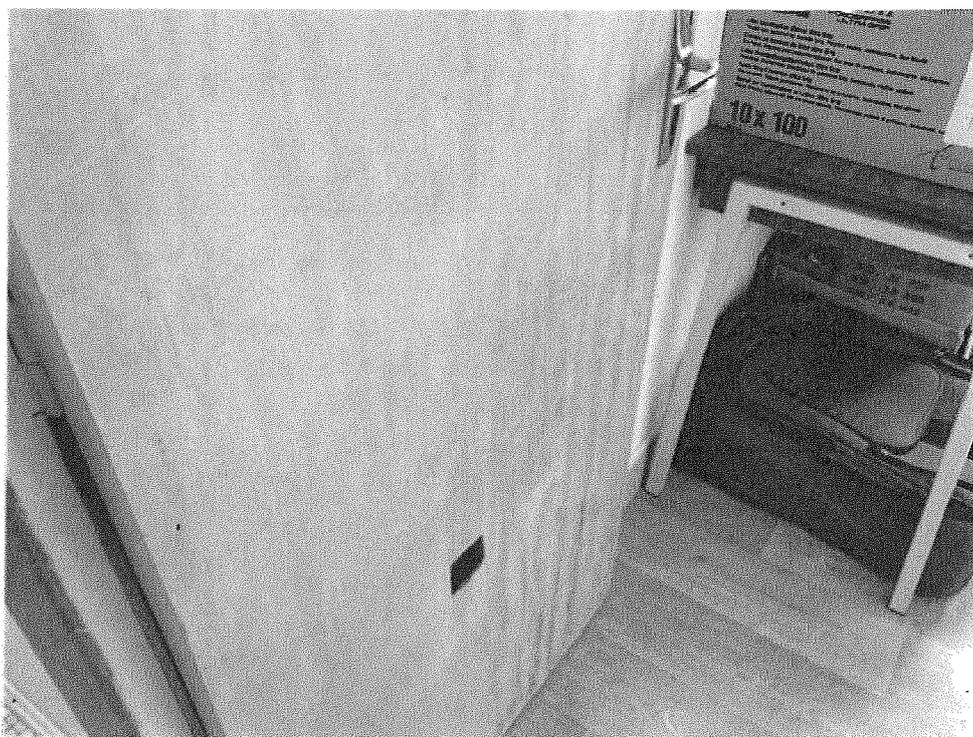
Sol : revêtement plastifié,

Murs : base plinthe bois puis brique plâtrée recouverte de tapisserie,

Plafond : plâtre,

Un convecteur,

Une fenêtre en PVC avec double vitrage ouvrant à l'Ouest,



1.



2.



3.

TOILETTES

Une porte isoplane,

Sol : revêtement plastique,

Murs : base carrelée puis briques plâtrées recouverte de tapisserie sur deux côtés, placoplâtre derrière la cuvette,

Plafond : plâtre,

Une fenêtre PVC avec double vitrage,

ÉQUIPEMENT

- une cuvette avec abattant, couvercle, chasse d'eau dossier,



1.



2.



3.



4.

SALLE DE BAINS

Une porte isoplane,

Sol : carrelage,

Murs : brique plâtrée peinte,

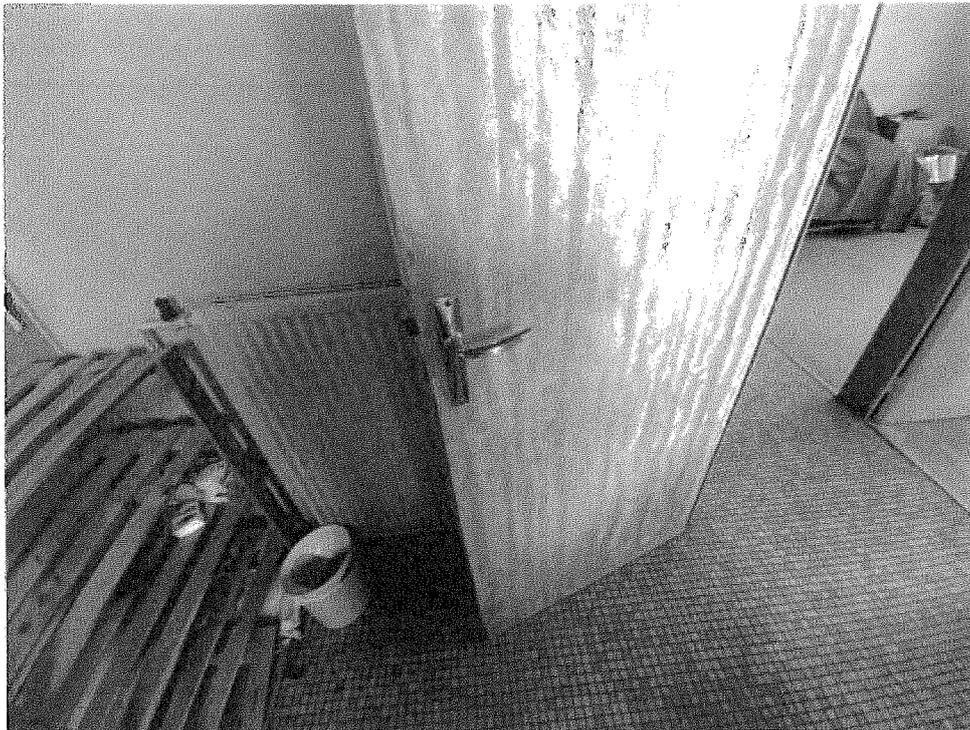
Plafond : plâtre,

Une fenêtre bois simple vitrage cathédrale.

Un radiateur.

ÉQUIPEMENT

- une vasque sur meuble 3 portes et 1 tiroir, robinet mitigeur,
- miroir sur le dessus avec tablette,
- une baignoire avec mitigeur, flexible et douchette,
- retour carrelage autour de la baignoire et du lavabo.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



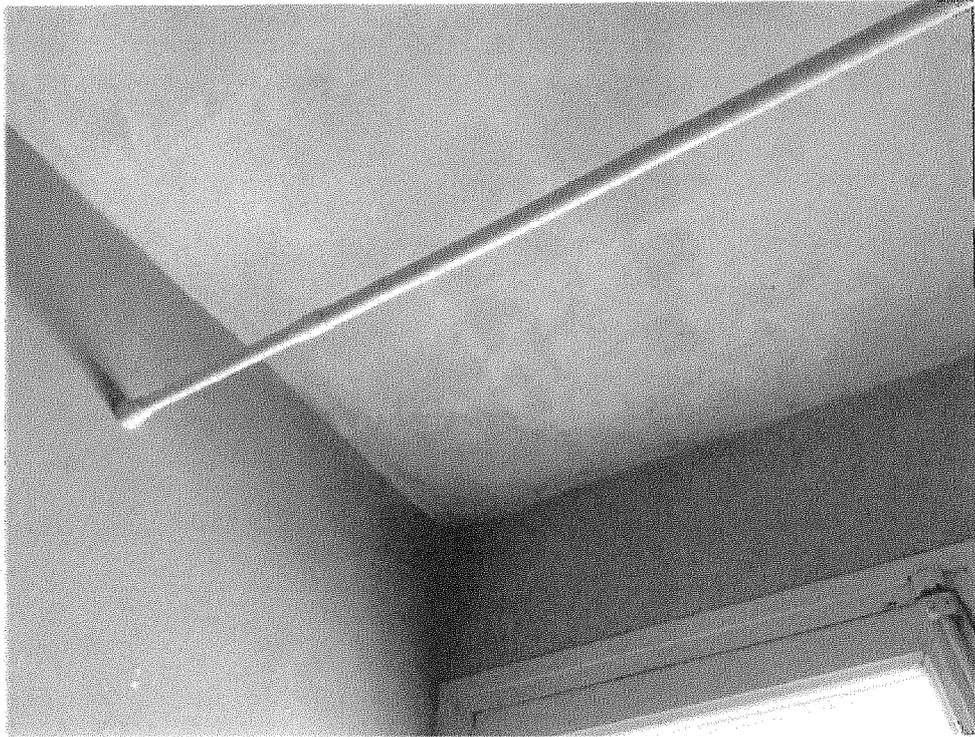
7.



8.



9.



10.



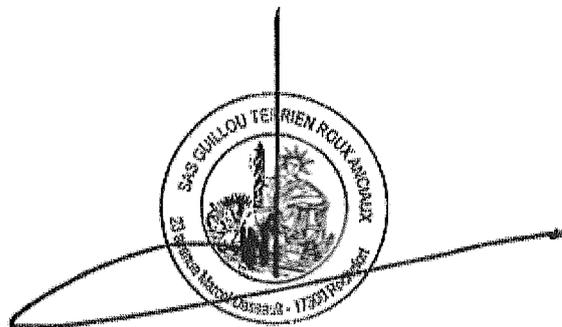
11.

Mes constatations étant achevées, et les diagnostiqueurs ayant terminé, je me suis retiré et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 55 pages pour servir et valoir ce que de droit et l'ai signé.

Coût de l'acte

Les articles font référence
au Code de Commerce

Émoluments (Art A444-10)	226,60 €
Déplacement (Art R. 444-48)	7,67 €
Sous total HT	234,27 €
TVA à 20%	46,85 €
TOTAL TTC	281,12 €



Jean-Marc GUILLOU
Commissaire de Justice

L'immeuble est actuellement inhabité.

Il est relié au tout à l'égout.

L'immeuble est assuré par Monsieur. _____ auprès de la GMF.